

TITULAIRE D'UN BAC +3 OU PLUS,
*vous recherchez un emploi à
responsabilités offrant de réelles
perspectives de carrière ?*



**DEVENEZ
INSPECTRICE,
INSPECTEUR**

À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES




LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Exerce ses **missions au cœur de la vie financière publique** française, tant au plan national qu'à l'échelon local, grâce à ses **services présents sur l'ensemble du territoire**.

Ses **domaines d'intervention** et ses interlocuteurs sont nombreux.

À titre d'exemple, la DGFIP :

- ▶ Calcule l'impôt des particuliers et des professionnels
- ▶ Recouvre les impôts et taxes
- ▶ Lutte contre la fraude fiscale
- ▶ Tient la comptabilité de l'État et des collectivités locales, encaisse leurs recettes et paie leurs dépenses
- ▶ Conseille les collectivités
- ▶ Apporte son soutien aux entreprises en difficulté
- ▶ Gère le patrimoine de l'État et le cadastre
- ▶ Pilote la politique immobilière de l'État

INSPECTRICE, INSPECTEUR, PLUS DE 50 MÉTIERS



AU COURS DE VOTRE CARRIÈRE, VOUS ENCADREREZ DES ÉQUIPES ET EXERCEREZ DES MÉTIERS À RESPONSABILITÉS. AINSI, DES FONCTIONS VARIÉES VOUS SONT PROPOSÉES.

- ▶ Expertise technique et/ou juridique
- ▶ Vérification
- ▶ Évaluation
- ▶ Encadrement

Vous exercerez ces missions **partout en France** dans différents types de structures à compétence nationale (direction générale, direction des grandes entreprises...) ou locale (service de direction dans une direction départementale des Finances publiques, service impôts des particuliers ou des professionnels, trésorerie pour les collectivités locales...).

CONCOURS

- Pour vous inscrire en ligne :
<https://concours.dgfp.finances.gouv.fr>

FORMATION

Après votre réussite au concours, vous bénéficiez d'une formation de douze mois rémunérée à l'École nationale des Finances publiques.

DES POSTES DANS TOUTE LA FRANCE

Les services de la DGFiP sont répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'Outre-mer.



ZOOM SUR DES MÉTIERS...

► **VÉRIFICATEUR**, procède principalement au contrôle fiscal des entreprises, responsabilité et autonomie sont les maîtres-mots de ce métier.

► **ENCADRANT**, exerce les missions d'adjoint dans un service des impôts des particuliers, des impôts des entreprises ou d'une trésorerie secteur public local, travaille en étroite collaboration avec le responsable de la structure, organise l'accueil du public, conseille les collectivités locales.

MAIS AUSSI ...

► **ANALYSTE FINANCIER**, procède à l'analyse des données financières et fiscales des collectivités pour les accompagner dans leur pilotage (investissements, maîtrise des risques...).

► **JURISTE**, expertise des dossiers complexes dans une spécialité (fiscale, domaniale, en lien avec le secteur public local...).

► **ÉVALUATEUR DU DOMAINE**, participe aux évaluations des biens demandées par l'État ou les collectivités publiques.

► **CHARGÉ DE MISSION « ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ »**, assure la prévention, la détection et le traitement des entreprises en difficulté.

► **RESPONSABLE DE MAÎTRISE D'OUVRAGE APPLICATIVE**, définit les besoins fonctionnels nécessaires au développement d'applications informatiques.

ÊTRE INSPECTRICE, INSPECTEUR À LA DGFIP

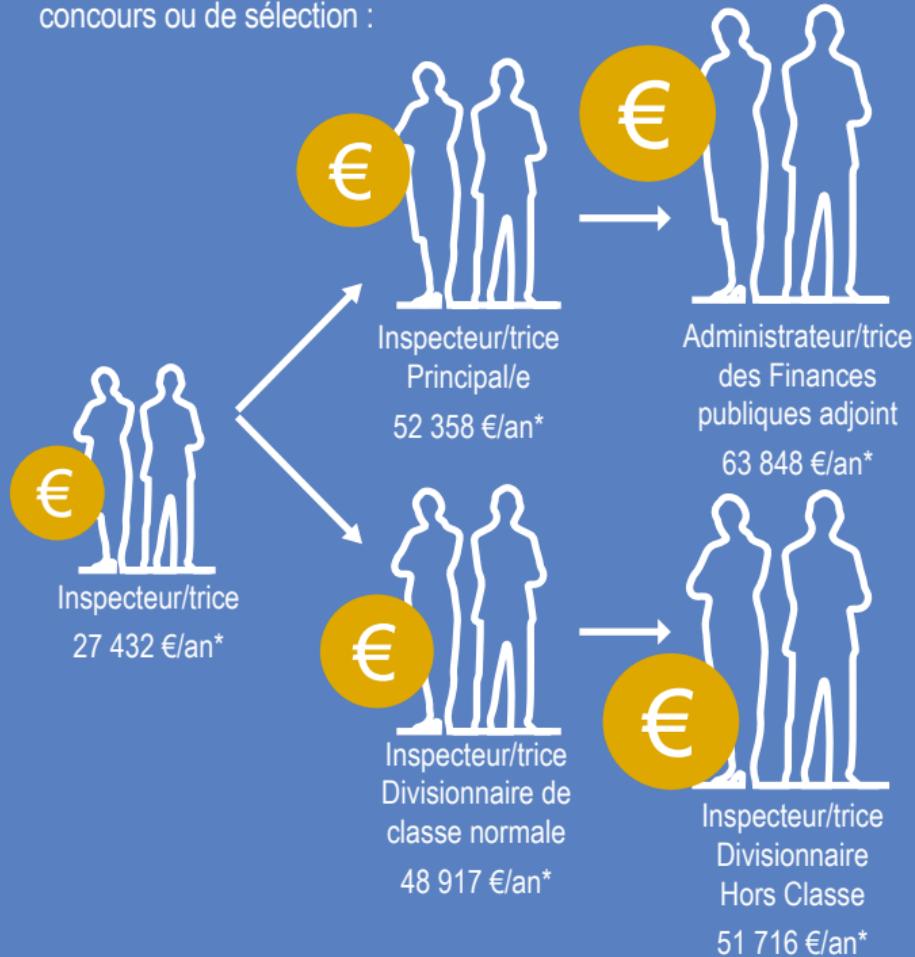


DES RÉMUNÉRATIONS ATTRACTIVES

► À l'issue de votre formation, vous percevrez, en qualité d'inspecteur titulaire, une rémunération nette annuelle de 27 432 € (rémunération d'un inspecteur de 1^{er} échelon, débutant, en poste en Ile-de-France, calculée au 1^{er} janvier 2020). Cette rémunération pourra atteindre 43 323 €/an en fin de carrière d'inspecteur.

DES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Très vite, vous aurez des perspectives de carrière et des gains de rémunération motivants, vous pourrez également **accéder à des fonctions d'encadrement supérieur**, par voie de concours ou de sélection :



* En IdF, hors avantage familiaux, remboursement de frais et autres éléments à caractère individuel.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

LE CENTRE DES CONCOURS DE LILLE :



enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr



0810 873 767 (de 8h30 à 16h30)

EN SAVOIR PLUS

POUR OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE CALENDRIER DES ÉPREUVES ET LEUR CONTENU, RENDEZ-VOUS SUR LE PORTAIL :



<https://www.impots.gouv.fr/portail/enfip-recrutement>

Retrouvez la DGFiP sur



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Janvier 2020